

6 km/h
dans les rues
piétonnes et 20 km/h
dans le reste du
centre-ville.

Pousse ton vélo
sur le marché et
s'il y a beaucoup
de piétons.

Un léger coup
de sonnette pour
alerter... et un mètre
pour dépasser.

Ne gare pas
ton vélo en dehors
des emplacements
matérialisés.

Pour la
sécurité de tous,
freins, pneus
et éclairage
vérifiés.

À AU VELO

